

L'INFO-CDC



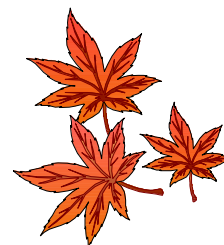
Volume 6 numéro 1 Octobre 2004

PAR LA CDC DE LA MRC D'ASBESTOS

Un nouveau look...

Notre Info-CDC fait peau neuve. Un changement de présentation qui ne devrait pas influencer le contenu. Nous avons décidé d'adopter une méthode permettant de rafraîchir l'image de notre CDC. À chaque fois que nous avancerons l'heure, nous profiterons de l'occasion pour changer de look.

Parlant de changement, votre Info-CDC vous permettra de mieux comprendre certains changements qui s'effectuent avec l'arrivée d'un nouveau gouvernement à Québec. La CRÉ, lutte à la pauvreté, plan d'action de l'action communautaire et un plan de relance local, voilà autant de sujet qui retiennent l'attention du milieu communautaire.

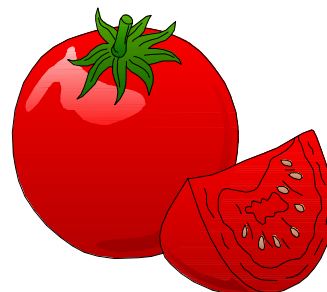


Profitez des belles journées d'automne pour alimenter votre bac à composte.

La nouvelle du mois: La MRC brille parmi les meilleures

Depuis peu, les couchers de soleil durent plus longtemps dans le ciel de Danville. Eh oui, il est maintenant possible d'admirer le ciel de Danville à des kilomètres à la ronde. Après quelques interrogations, la

population s'est rendue compte que ce n'était malheureusement pas de merveilleux couchers de soleil mais les premiers effets d'un Partenariat Privé-Public...



Dans ce numéro :

Le plan de relance arrivera bientôt	2
Fonds jeunesse d'investissement régional	2
Petit retour sur le c.a. de votre CDC préférée	3
Votre CDC interpelle votre député	3
Projet de loi 57: Réforme de la sécurité du revenu	4
L'attitude des pharmaciens inquiète	4
Objectif: Régionalisation	5
Reconnaissance de l'Action Communautaire	6
À propos de ...	7

Sommaire :

- Des nouvelles locales
- Des nouvelles régionales
- Des nouvelles nationales
- Et, bien sûr, quelques potins de la place

Le plan de relance de la MRC arrivera bientôt

Question de nous rafraîchir la mémoire, rappelons que la démarche pour arriver à un plan de relance de notre MRC est présentement à la fin de sa deuxième année. Le tout a vraiment débuté avec la fermeture temporaire de la mine Jeffrey à la fin de 2002. Cette nouvelle a été suivie de la fermeture de Magnola et les nombreux comités de support sont alors entrés en action.

Parmi les différentes actions nous retrouvons une démarche collective de relance de la MRC d'Asbestos. Fort d'un diagnostic socio-économique inquiétant, les différents acteurs de notre région se sont mobilisés pour

tracer les éléments les plus importants pour favoriser une relance dynamique et articulée de notre MRC. Bien entendu, un tel travail ne pourrait se faire sans certaines influences extérieures mais nous devons tout de même admettre que les efforts ont permis d'avoir des pistes d'action qui ressemblent à notre région.

Ainsi, après deux ans de travail suite à l'annonce de la fermeture de Mine Jeffrey, une année presque complète après la consultation de plus de 100 intervenants, nous sommes à quelques pas d'un plan de relance concerté. En fait, le plan est présentement en consultation parmi

les 4 organismes responsables de sa mise en œuvre soit la MRC, le CLD, la SADC et la CDC. Suite à cette consultation, les derniers ajustements seront apportés pour une adoption finale par le conseil des maires de notre MRC.

Sans vouloir trahir une version finale qui sera sûrement bientôt dévoilée, nous pouvons d'ores et déjà souligner certains éléments qui font unanimité à l'intérieur de ce plan de relance. D'abord, ce plan reconnaît à l'organisme qu'est la MRC d'Asbestos, le leadership à assumer pour une relance efficace. Nous retrouvons trois grandes orientations dont la mise en place d'un mi-

lieu de vie propice au développement. Un milieu de vie intéressant, vivant et où la population a un rôle actif. Un milieu de vie où les volets sociaux, culturels et communautaires retrouvent la place qui leur revient.

Après deux ans de travail suite à l'annonce de la fermeture de Mine Jeffrey, une année presque complète après la consultation de plus de 100 intervenants, nous sommes à quelques pas d'un plan de relance concerté.

Fonds régional investissement Jeunesse Estrie

Sous le thème «**Une contribution à vos passions**», le fonds régional d'investissement jeunesse, de l'Estrie (FRIJ Estrie) est de retour. Pour une troisième année consécutive, la Commission Jeunesse lance un ap-

pel de projets avec comme objectif de supporter financièrement des initiatives provenant des jeunes et s'adressant aux jeunes. Les groupes désirant participer à ce concours doivent faire parvenir leur projet à la

Commission jeunesse pour le 3 décembre 2004. Les projets retenus pourront prendre leur envol à partir de mars 2004. Un montant total de 447 500\$ est disponible pour la région de l'Estrie.

Pour plus d'information, vous pouvez visiter le site de la commission au www.commission-jeunesse-estrie.qc.ca ou communiquer avec Marie-Hélène Wolfe au 563-1911 #222.

Bonne chance à tous.

Petit retour sur le C.A. de votre CDC préférée

Lors de leur dernière rencontre de Conseil d'Administration, les membres de la CDC de la MRC d'Asbestos ont pris connaissance du projet de plan de relance de la MRC. L'intérêt suscité par la relance de notre région est indéniable. Bien que la présentation se voulait aussi un exercice de validation et de bonification, les participants ont réagi ouvertement à ce document.

Par mi les aspects positifs, les membres ont noté que la mise en place d'un milieu pro-

pice au développement ne semble plus être «l'autre priorité» mais bien un élément essentiel de ce plan de relance. Ils ont aussi soulevé l'importance d'inscrire une vision de développement durable à l'intérieur des principes directeurs.

Les membres ont tout de même exercé leur esprit critique en se permettant quelques commentaires pour fin d'amélioration du document. Ainsi, de façon générale, un manque d'audace semble se dégager de ce plan. Bien que les orientations et que les cibles d'action soient correctes, les

membres soulignent que le plan ne souligne pas d'objectifs spécifiques mesurables sur une échelle de 5 à 10 ans.

En terminant, un élément important de la mise en application du plan de relance semble absent. Tout le volet de l'animation de milieu, permettant à la population de la MRC de se sentir préoccupé par cette relance, devrait être ajouté pour éviter d'être oublié.

Les membres soulignent l'importance d'inscrire le développement durable à l'intérieur des principes directeurs.



Votre CDC interpelle votre député

Toujours en marge de sa rencontre de Conseil d'administration, les membres de la CDC sollicitent une rencontre avec le député Yvon Vallières. Cette rencontre semble nécessaire pour mieux comprendre les intentions gouvernementales en lien avec quelques décisions récentes pouvant influencer le mouvement communautaire.

Parmi les questions

soulevées par les membres, nous retrouvons le plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire. Celui-ci laisse perplexes sur certains sujets. Le portrait régional des groupes communautaires supportés par le gouvernement sera un outil intéressant pour mieux connaître ce secteur. Ce qui surprend, c'est que le dépôt de ce portrait sera déposé à la

CRÉ. Quelles en sont les raisons? Ce plan souligne aussi que le financement des groupes devrait être stable pour les prochaines années. Nous questionnons tout de même l'année de référence 2001-2002 qui pourrait causer un recul important pour certains groupes.

Les groupes veulent aussi en savoir un peu plus sur l'intention de supporter différem-

ment les groupes ayant un volet en économie sociale. Est-ce que cela voudrait dire une implication moins importante?

Avec les changements annoncés à l'intérieur du réseau de la santé et des services sociaux, les groupes concernés désirent un peu plus d'information sur leur relation future avec le Centre de Santé de notre MRC.

Projet de loi 57: Réforme de la sécurité du revenu

Le Ministre Béchard annonçait, le 5 octobre 2004, des consultations générales publiques de la Commission des affaires sociales sur le projet de loi 57, loi sur l'aide aux personnes et aux familles. Cette consultation fait suite au Plan d'action gouvernemental en matière de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale.

Selon les propos du Ministre, l'approche préconisée vise une approche incitative vers l'emploi plutôt que coercitive. Rappelons à ce sujet une première mesure qui consiste à diminuer de 100\$ le chèque d'allocation

d'un jeune bénéficiaire s'il habite chez ses parents. Selon le Ministre, cette action devrait inciter le jeune à se tourner vers le marché du travail.

Le communiqué de presse du Ministre souligne que par «cet important projet de loi, le gouvernement désire améliorer les conditions de vie des personnes en situation de pauvreté. Ainsi, celles-ci seront mieux outillées en bénéficiant du soutien et de l'appui dont elles ont réellement besoin.»

En fait, nous pouvons comprendre que ce plan de lutte à la pauvreté se veut principalement un

plan de réinsertion à l'emploi. D'ailleurs, les programmes liés à cette réforme serviront surtout à supporter la formation, l'accompagnement et l'insertion à l'emploi.

De nombreux groupes soulignent que cela ressemble plus à une chasse aux pauvres puisque les emplois de qualité et gratifiants ne sont pas toujours présents pour répondre à la demande. Pour notre MRC, nous pourrions poser la question suivante, combien d'emplois non spécialisés sont présentement disponibles pour permettre à un jeune de laisser la sécurité du revenu?

De nombreux groupes soulignent que cela ressemble plus à une chasse aux pauvres



L'attitude des pharmaciens inquiète

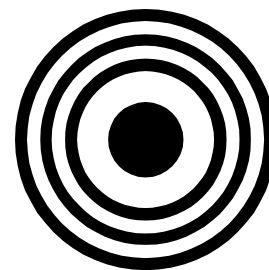
En cette période de consultation gouvernementale sur l'état des finances publiques et le déficit démocratique anticipé, voilà que certains pharmaciens se trouvent un peu trop pauvres. Jeudi le 14 octobre, nous apprenions via les journaux qu'une pharmacienne de Montréal intentait des poursuites contre une clinique médicale puisqu'elle ne prescrivait pas suffisamment de médicaments.

Nous vous ferons grâce

des détails de la poursuite mais nous rappellerons que le Groupe Jean Coutu avait été soupçonné d'offrir des locaux à prix préférentiel pour inciter les médecins à proximité de leur pharmacie à prescrire un peu plus.

Les nouveaux pauvres que semblent devenir certains pharmaciens nous incitent à nous demander si le gouvernement s'attaque aux bonnes cibles pour améliorer les soins de santé et les coûts qui en découlent.

Sachant que les médecins sont des travailleurs autonomes, que le coût des médicaments est largement supporté par l'assurance médicaments du Québec, nous pouvons facilement imaginer qu'une collusion médecins-pharmaciens serait très onéreuse. Pendant ce temps, nous craignons pour des groupes communautaires qui reçoivent 70 000\$ annuellement et qui offre de l'emploi à 4 personnes pour desservir une clientèle défavorisée.



Nous pouvons nous demander si le gouvernement s'attaque aux bonnes cibles

Objectif: Régionalisation, la CRÉ se veut leader

Le 21 octobre se tenait une rencontre régulière de la Conférence Régionale des Élus (CRÉ). Cette rencontre, à laquelle tous les préfets et maires des villes de plus de 5 000 habitants de l'Estrie et 9 personnes de la société civile sont conviées, devait porter un regard particulier sur le projet de régionalisation du gouvernement québécois.

Le plan de match, c'est de permettre de rapprocher le plus possible, les décisions des citoyens. Dans un souci d'efficacité, le gouvernement désire diminuer les balises nationales qui ralentissent le développement des régions, donner le pouvoir décisionnel sur certains éléments à des instances régionales et les budgets qui s'y rattachent. Cette vision rejoint une volonté des leaders régionaux qui de-

mandaient depuis quelques temps de rapatrier certains pouvoirs.

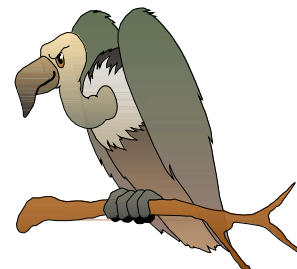
Par exemple, cette vision pourrait permettre à l'Estrie de rapatrier les pouvoirs entourant l'application de la protection du territoire agricole. C'est donc les gens d'ici qui recevraient les demandes d'exemptions, qui accorderaient les permis et qui procéderaient à l'évaluation des impacts des changements.

Si nous désirons pousser la réflexion un peu plus loin, nous pourrions passer de la régionalisation à la décentralisation et donner un certain nombre de pouvoir à une instance MRC voire municipale. L'objectif étant toujours de diminuer les étapes de réalisation de certains projets et permettre de respecter les volontés des communautés.

Cette exemple hypothéti-

que démontre la vision du gouvernement actuelle et la marge de manœuvre qui sera accordée à nos élus. Une chose est acquise, la régionalisation aura lieu. Reste maintenant à déterminer les champs d'action qui seront touchés.

Lors de la rencontre du 21 octobre dernier, les membres de la CRÉ ont amorcé une réflexion à ce sujet. La cible prioritaire semble être le développement économique. Lors des discussions, nous avons rapidement constaté que le concept était encore flou et qu'une réflexion un peu plus poussée était nécessaire pour bien définir les intentions régionales. Un comité de travail aura maintenant la tâche d'apporter un peu de substance à ce projet de décentralisation lors de la rencontre du 1 décembre 2004.



Cette vision rejoint une volonté des leaders régionaux qui demandaient depuis quelques temps de rapatrier certains pouvoirs.

Comment la régionalisation???

Voici les 3 objectifs poursuivis et les 4 moyens mis de l'avant par le gouvernement pour réaliser avec succès la régionalisation. Le tout en collaboration avec les CRÉ.

Objectifs:

- Permettre aux régions de mieux

assurer le développement économique, social, culturel et économique;

- Améliorer la qualité des services en région;
- Améliorer la prise de décisions en région.

Moyens:

- transférer aux régions et municipalités les responsabilités et moyens financiers appropriés;
- Régionaliser et regrouper les services gouvernementaux;

- Adopter les programmes et normes aux particularités régionales et locales;
- Réaliser des initiatives de partenariats avec les régions.

Activité de reconnaissance de l'Action Communautaire Autonome

Les groupes d'action communautaires du Québec profitent de la journée du 23 octobre pour faire un effort supplémentaire de visibilité. Au cours des années, cette journée a pris diverses formes allant de la marche de solidarité à une activité de formation. Cette année, les groupes ont misé sur une activité de promotion de leur existence, leur provenance et leur avenir. Voici donc, le texte publié par le Comité Aviseur de l'Action Communautaire autonome pour souligner ce 23 octobre 2004.

DÉCLARATION DE SUPPORT

de l'action communautaire autonome

Il existe au Québec 4000 groupes d'action communautaire autonome. Ces organismes sans but lucratif ont été créés par des citoyennes et des citoyens attentifs aux besoins de leur communauté et désireux de contribuer à combler ces besoins en agissant directement sur leurs causes réelles. Ces 4000 groupes luttent quotidiennement pour éliminer la pauvreté et l'injustice, pour créer une société plus humaine, pour améliorer la santé physique et mentale des individus, pour doter la population québécoise d'un environnement durable et sain.

Partout au Québec des milliers de salariés et de bénévoles œuvrent inlassablement, à travers ces groupes, au mieux-être de leurs concitoyennes et concitoyens, en un vaste mouvement de solidarité où l'on parle clair, où l'on dit les vraies affaires. Une solidarité axée sur l'amélioration de la qualité de vie tant individuelle que collective, sur la *conscientisation* à l'égard des enjeux sociaux, sur la prise en charge et la responsabilisation.

Parce que ses 4000 groupes d'action communautaire autonome, profondément enracinés dans leur communauté respective, participent au développement d'une vision globale de la société québécoise et encouragent l'exercice d'une citoyenneté active, ce mouvement populaire a droit au soutien gouvernemental. Un soutien indéfectible, constant, à long terme, caractérisé par la confiance, la transparence et le respect mutuel. Un soutien garanti nationalement par des ententes sur plusieurs années, généreuses et dénuées d'obligations utilitaristes, de sorte que les groupes soient libres de consacrer leurs belles énergies à la population elle-même plutôt qu'aux intérêts déterminés par l'État.

Parce qu'il constitue une composante dynamique et essentielle du développement social du Québec au service du bien commun nous accordons d'emblée notre support au mouvement de l'action communautaire autonome.

À propos de la syndicalisation de Wal-Mart

Il semble bien que le phénomène cherche à prendre un peu d'expansion. Après celui de Saguenay, ce fût celui de Brossard et maintenant, voilà que c'est au tour des employés du magasin de St-Hyacinthe de faire une demande d'accréditation syndicale.

Les travailleurs unis de l'alimentation et du

commerce (TUAC), affiliés à la fédération des travailleurs du Québec (FTQ) soulignent que leur campagne de recrutement n'est pas terminée.

À noter que la Commission des relations de travail du Québec a ordonné à Wal-Mart de cesser d'entraver la syndicalisation à son magasin de Brossard.

Rappelons que le phénomène Wal-Mart a permis à ses propriétaire de se hisser parmi les personnes les plus riches des États-Unis. En fait, les 5 membres de la familles Walton sont en 4-5-6-7-8ème place des personnes avec les plus importantes fortunes chez nos voisins du Sud. Une légère augmentation de

prix à la consommation devrait leur permettre de ne pas se retrouver à la soupe populaire!!!

Question de rendre la situation encore un peu plus ridicule, la direction de Wal-Mart annonçait que la rentabilité du magasin laissait à désirer. Faudrait pas appauvrir les propriétaires...

À propos des rumeurs de réouverture de Magnola

Les rumeurs deviennent de plus en plus persistantes. En fait, c'est la vente éventuelle de Noranda à des investisseurs chinois qui attise la rumeur d'une éventuelle réouverture de l'usine Magnola.

Question de rapprocher cette rumeur de la réalité, l'entreprise qui désire acquérir Noranda souligne que les différentes mines et usines devraient être rassurées de cette possible transaction. Ils se sont même permis d'ajouter que l'ouverture

de Magnola serait sérieusement envisagée.

Pour notre MRC, il semble bien que nous n'aurons pas grand-chose à dire. Allons-nous avoir droit à une usine propre et respectueuse de l'environnement? Est-ce que les

travailleurs auront droit à des conditions de travail intéressantes? Est-ce que cela respectera la vision MRC de développement durable mise de l'avant par notre plan de relance? Nous avons encore quelques mois pour en parler....

À propos du festival des Gourmands

Depuis que le site du festival des Gourmands est payant, force est d'admettre que les groupes associés à cet événement ont de moins en moins d'intérêts. Rappelons qu'à l'origine, le festival se voulait une source de

financement pour les associations de la ville d'Asbestos. C'est pourquoi la formule associait les groupes pour la préparation de bouffe pour les kiosque et la vente des produits sur le site. Pour certaines organisations, ce

week end était crucial pour leur année.

Il est malheureux de voir que l'événement s'éloigne dangereusement de cet objectif. Les visiteurs supportent maintenant des spectacles, des jeux pour enfants, une sécu-

rité accrue et un peu les quelques associations restantes.

Le Festival est peut-être sauvé, mais pour qui? La participation des groupes diminue, les visiteurs sont à la baisse, une réorientation semble s'imposer.

L'Info-CDC est produit par la CDC de la MRC d'Asbestos

Pour toute information supplémentaire, commentaire, articles, annonces, vous êtes priés de communiquer avec:
CDC de la MRC d'Asbestos
Corporation de Développement Communautaire de la MRC d'Asbestos
309 rue Chassé
Asbestos, Québec
J1T 2B4
Tél : 819-879-6645 poste 232
Télec. : 819-879-5188
• cld.cdc@mrcasbestos.com
Site web: www.cdcasbestos.com

La **Corporation de Développement de la MRC d'Asbestos** est un organisme sans but lucratif, créé officiellement en 1996. Elle est issue d'une volonté des groupes communautaires de la région de se regrouper en vue de s'entraider, de partager des objectifs communs et de supporter des projets.

Votre **C.D.C.** préférée se doit d'assurer la participation du mouvement communautaire au développement socio-économique de son milieu.

L'info-CDC est distribué à l'intérieur de la MRC d'Asbestos. 65 copies papier sont en circulation. De plus, il est disponible sur notre site Internet au www.cdcasbestos.com

Colloque estrien sur le développement des communautés

Sous le thème « Partenaires dans l'action! »

Le 11 novembre 2004

Au Centre d'Art Orford

INFO: (819) 565-5370 POSTE 2532

Organisé par: la Conférence des CLSC-CJS LD de l'Estrie, la Table des CLD de l'Estrie, les CDC de l'Estrie, l'Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de l'Estrie, la Table des commissions scolaires de l'Estrie, Emploi-Québec (Estrie), les SADC/CAE de l'Estrie, la Table des MRC de l'Estrie avec la collaboration de la Conférence régionale des Élus de l'Estrie.